



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 14 octobre 2025 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE, STATIONNEMENT Rue Dauphine

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu la demande du 13.10.2025, par l'entreprise SDEL BERRY, TSA 70011, 69134 DARDILLY CEDEX
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de modification de branchement sur façade, au 11 rue Dauphine à Henrichemont le 06 novembre 2025 ;
- Vu l'intérêt général

ARRETE :

■ **Article 1^{er}** : La commune donne permission de voirie à l'entreprise SDEL BERRY, TSA 70011, 69134 DARDILLY CEDEX, le 06.11.2025, sis 11 rue Dauphine – 18250 Henrichemont de 7h à 18h

Article 2^{ème} : Le stationnement des véhicules sera interdit aux droits des travaux, devant le 11 rue Dauphine – 18250 Henrichemont, le 06.11.2025 de 7h à 18h

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20251014-2025_81-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 14/10/2025

Le Maire,
Gilles BUREAU

Publié sur le site internet de la commune le 14/10/2025

